

Lettre ouverte aux Maires, députés et sénateurs de la Région Alsace

Objet : Journée de la terre du 30/03/19

Communiquée aux médias

Correspondance :

AFPS Alsace : afps.alsace.solidarite@gmail.com

CIMADE : strasbourg@lacimade.org

CJACP : cjacp@orange.fr

Mesdames, Messieurs les élu-e-s de la région Alsace,

Tous les **30 mars** depuis 1976, les Palestinien-e-s commémorent la « **Journée de la terre** ».

Depuis le 30 mars 2018, les Palestinien-e-s de Gaza manifestent chaque semaine afin d'obtenir la levée du blocus illégal de Gaza, la liberté de circulation et le droit au retour des réfugiés palestiniens.

Le blocus affecte près de 2 millions de Palestinien-e-s qui vivent dans une **vraie prison à ciel ouvert**, dont la situation sanitaire désastreuse est en constante aggravation (95 % de l'eau est polluée- quelques heures par jour d'accès à l'électricité -densité de population et pauvreté élevées...) **l'ONU estime qu'avant 2020 la bande de Gaza sera invivable.**

Ces manifestations de nature pacifiste sont réprimées de façon particulièrement violente.

(cf. le rapport de la Commission d'enquête de l'ONU qui vient d'être publié)

Depuis sa création, **l'Etat d'Israël viole délibérément les droits humains de la population palestinienne sans tenir compte des nombreuses résolutions de l'ONU :**

- Emprisonnement d'enfants- Détention administrative arbitraire de prisonniers politiques - Violences militaires envers les civils
- Confiscation des terres et réserves d'eau
- Poursuite de la construction de colonies illégales en Cisjordanie
- Entrave à la libre circulation des Palestiniens (mur de séparation et nombreux checkpoints)
- En Israël, discrimination à l'encontre des Palestiniens citoyens Israéliens dans l'accès aux services publics, l'eau, l'école, les routes, les services de santé, constituant une véritable pratique d'apartheid, renforcé par le vote en juillet 2018 de la loi Etat-Nation juif

Combien de temps encore cette inertie de nos dirigeants au vu des nombreux crimes perpétrés par l'Etat d'Israël ?« Vous saviez et vous n'avez rien fait !» Est-ce cela que retiendra l'Histoire de l'action de la France ?

Nous vous invitons à vous associer à la marche du 30 mars 2019 à Strasbourg (16h place du Château) pour rappeler l'urgence qu'il y a d'agir afin que soient respectés les droits fondamentaux des femmes et hommes palestiniens et qu'ils puissent vivre dans la dignité.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses,

